

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

10/10/26

Trottinettes électriques : ce que vous avez le droit de faire et de ne pas faire

Depuis la rentrée, plusieurs préfetures et communes ont pris des arrêtés pour encadrer davantage l'usage des trottinettes électriques. Casque, gilet réfléchissant, amendes : on fait le point sur les règles en vigueur dans nos départements.

Depuis le 7 août, les utilisateurs de trottinettes électriques à Paris ne circulent plus tout à fait selon les mêmes règles que dans le reste de la France. Dans la capitale, le port du casque et du gilet réfléchissant est désormais obligatoire. Une mesure qui va plus loin que la réglementation nationale, qui impose entre autres un âge minimum de 14 ans, une vitesse maximale de 25 km/h et interdit le port d'écouteurs ou d'un casque audio.

Rhône : casque et gilet réfléchissant obligatoires dans tout le département

Dans le Rhône, certaines villes, comme Villeurbanne, avaient déjà franchi le pas en rendant le port du casque obligatoire. Mais un arrêté préfectoral entré en vigueur le 28 septembre est venu harmoniser les règles à l'échelle du département.

« La sécurité de nos concitoyens sur l'espace public est une priorité absolue. L'usage de ces engins s'est largement développé, mais cette nouvelle forme de mobilité doit se déployer dans le respect des règles de prudence élémentaires. Désormais, dans le département du Rhône, le casque et le gilet rétro-réfléchissant ne sont plus des options : ils deviennent la règle », a déclaré le préfet Étienne Guyot.

Le port du casque est désormais obligatoire pour les utilisateurs de trottinettes électriques dans tout le Rhône. Le port d'un gilet réfléchissant est également imposé, y compris en journée.

Le non-port du casque est passible d'une amende de 135 euros et l'absence de gilet réfléchissant d'une amende de 35 euros.

Ain : le casque obligatoire à Ambérieu-en-Bugey

Dans l'Ain, le port du casque n'est pas obligatoire à l'échelle du département, même si la question est à l'étude. Certaines communes ont toutefois déjà décidé de renforcer la réglementation.

C'est notamment le cas d'Ambérieu-en-Bugey. La municipalité a décidé de rendre obligatoire le port du casque pour les utilisateurs de trottinettes électriques dans l'agglomération à partir du 15 septembre. La commune rappelle également l'obligation nationale de porter, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant.

Loire : le casque obligatoire dans 16 communes

Dans la Loire, les règles ont changé depuis le 9 septembre. Le préfet François-Xavier Bieuville a pris un arrêté rendant obligatoire le port du casque pour les utilisateurs de trottinettes électriques dans 16 communes du département. Sont concernées : Saint-Étienne, Saint-Chamond, Roanne, Firminy, Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert, Rive-de-Gier, Le Chambon-Feugerolles, Riorges, Andrézieux-Bouthéon, Roche-la-Molière, Veauche, Unieux, Feurs, Sorbiers et La Ricamarie. Au Coteau, le casque avait déjà été rendu obligatoire via un arrêté municipal le 7 août.

Haute-Loire : le casque obligatoire à partir du 1er novembre

Même décision en Haute-Loire, où le port du casque deviendra obligatoire à compter du 1er novembre pour les utilisateurs de trottinettes électriques dans l'agglomération du Puy-en-Velay.

La mesure concernera Le Puy-en-Velay ainsi que les communes voisines de l'ancien district du Puy : Brives-Charensac, Espaly-Saint-Marcel, Chadrac, Vals-près-le-Puy et Aiguille.

L'arrêté prévoit le port d'un casque homologué, mais aussi d'un équipement rétro-réfléchissant, comme un gilet ou des bandes réfléchissantes. Il entrera en vigueur le 1er novembre.

En cas de non-respect de ces obligations, une amende de 55 euros pourra être appliquée.



Samedi 10 octobre 2026

Actu Sud ouest lyonnais | 23

Sainte-Foy-lès-Lyon

Véronique Sarselli défend l'abandon du projet TEOL

Ce jeudi 8 octobre, des échanges tendus ont animé le débat entre élus autour de l'abandon du projet de tram express de l'Ouest lyonnais (TEOL) par le Sytral, un choix que la présidente de la Métropole, toujours conseillère municipale, a défendu.

Il y a bien eu une première tentative de l'opposition de glisser sur le terrain politique métropolitain. Lors du conseil municipal de ce jeudi 8 octobre, en marge d'une délibération actant un dispositif d'aide financière aux jeunes, les élus ont demandé à l'exécutif des chiffres sur le nombre de Fidésiens concernés par le RSA jeunes, dispositif lancé par l'ancienne majorité écologiste et tout juste enterré par la droite.

Un sujet qui n'a suscité, faute d'éléments de réponse, aucun commentaire de Véronique Sarselli, présidente LR de la Métropole et toujours conseillère municipale à Sainte-

Foy-lès-Lyon.

En revanche, quand l'opposition a longuement dénoncé l'abandon de Tramway express de l'Ouest lyonnais (TEOL), projet phare des Verts pour la desserte du territoire, l'ancienne maire n'est pas restée muette. C'est Yvette Lathuilière, candidate de la gauche défaite aux municipales, qui a dégainé : « TEOL est un projet de transport en commun décarboné, adapté aux besoins de notre secteur.

« Un mépris des mobilisations des habitants »

Plusieurs dizaines de millions d'euros ont déjà été investis, entre 30 ou 40 selon les sources, dont 11 millions pour les études géotechniques. Tout est prêt pour commencer les travaux. Cet abandon acte un gaspillage notoire d'argent public et un mépris des mobilisations des habitants. »

L'opposition a ensuite rappelé l'avis favorable du com-



Véronique Sarselli, présidente de la Métropole de Lyon. Photo d'illustration Maxime Jegat

missaire-enquêteur, ainsi que le lancement d'une pétition réunissant plus de 2500 signatures. Elle a annoncé la création d'un collectif, auquel ils se sont associés. « Nous voulions savoir ce que

vous proposez comme liaison structurante d'ici à 2032-2033, parce que TEOL, c'est à cet horizon, pas pour 2040-2045 », ont-ils cinglé, faisant référence au projet de métro E de la droite.

« 2032 était une hypothèse »

« Je vous renvoie au 22 mars, dans les villes de Francheville, Craponne, Tassin-la-Demi-Lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, La Mulatière, les 5^e et 2^e arrondissements de Lyon.

Tous les habitants des communes concernées par le tracé de TEOL ont porté à la victoire des candidats qui étaient contre le tram », lui a répondu l'ancienne maire. Sur le gaspillage d'argent public, elle rétorque : « En 2022, Bruno Bernard, ex-président de la métropole de Lyon et du Sytral, n'a absolument eu aucun état d'âme à abandonner le métro E en s'asseyant complètement sur les millions d'euros déjà dépensés. Vous parlez des 11 millions d'euros

pour les études géotechniques, mais elles vont pouvoir être réutilisées pour le métro. »

Au sujet de l'enquête publique, elle précise que le commissaire-enquêteur a assorti son avis d'une réserve « de ne pas commencer les travaux si les villes qui sont traversées ne sont pas d'accord avec le projet ».

Quant au calendrier, elle souligne que « 2032 était une hypothèse » : « Nous n'avions pas réglé les problèmes d'expropriation. On savait que certains propriétaires iraient jusqu'au tribunal, ce qui aurait pris des années. » Et de conclure : « Les Grands Lyonnais ont fait leur choix. Je n'ai jamais menti, j'ai toujours dit pendant cette campagne électorale que si nous gagnons la métropole de Lyon, je prendrai la décision d'abandonner TEOL et de repartir sur du métro. » Projet qui n'a, pour l'heure, pas été formellement enclenché par le Sytral.

● Victoria Havard

11/10/26- Jim Gassmann

« Ça monte en puissance » : le gaz hilarant, un fléau aussi pour l'environnement

Oui, le protoxyde d'azote à usage récréatif produit aussi son effet sur le réchauffement climatique. Les solutions pour l'atténuer a posteriori sont très techniques et onéreuses. L'une va être déployée à Givors.



Avec ses deux associés, Stéphane Dillar dirige Denat Environnement, en Moselle. Les bonbonnes sont neutralisées grâce à une machine à catalyse. Photo Cédric Jacquot/L'Est Républicain

A quelle hauteur le gaz hilarant, dans son usage récréatif, participe-t-il au réchauffement climatique ? Les Anglais l'ont mesuré. Une étude menée pendant plus de deux ans à Bristol a détecté dans l'atmosphère des pics de protoxyde d'azote, notamment les nuits de week-end. Ses auteurs estiment que cette pratique pourrait avoir rejeté au Royaume-Uni entre 89 et 954 tonnes de N_2O en 2020. Une fourchette incertaine, soit, mais bien supérieure à ce qu'estimait jusqu'alors l'inventaire national.

« En tant que parents c'est aussi notre devoir d'être là »

En juin 2024, l'étude Earth System Science Data décrivait l'impact des émissions de protoxyde d'azote (N_2O) en général. Il fait partie des trois principaux gaz à effet de serre, contribue à 6,4 % du réchauffement climatique depuis le début de l'ère industrielle, essentiellement (à hauteur des 3/4) à travers l'agriculture, notamment l'usage d'engrais. Le N_2O a un potentiel de réchauffement global 265 fois supérieur au CO_2 sur 100 ans, et une durée de vie dans l'atmosphère d'environ 114 ans.

Un traitement très technique

Alors comment limiter, à l'échelle locale, l'impact des tonnes* de bonbonnes abandonnées sur la voirie, quand elles n'explosent pas dans les incinérateurs ? Plutôt que la crémation, la méthode prometteuse est la catalyse. C'est ce que propose Denat Environnement, société qui travaille essentiellement avec des collectivités à travers la France. Parfois aussi des chaînes d'hôtels envahies, ou un commissariat après une saisie. « Nous avons acheté une machine suédoise, il n'y a que trois détenteurs en France », détaille le président Stéphane Dillar. « Elle neutralise entièrement le protoxyde d'azote. » Son prix, 100 000€ pour ce modèle, peut atteindre les 4 millions d'euros pour de plus gros volumes. Denat Environnement traite environ 1500 bouteilles par mois. « Ça monte en puissance, l'activité est en plein développement. »

A Givors, une méthode en action début 2027

Suez s'appuie sur le même type de machine dans le Vaucluse, à l'écopôle d'Entraigues-sur-la-Sorgue. « Cette unité pilote industrielle permet d'extraire le gaz résiduel contenu dans les bouteilles et le décomposer en N₂ (diazote) et O₂ (dioxygène), deux gaz naturellement présents dans l'air. Ces gaz sont ensuite relâchés dans l'atmosphère de manière contrôlée. » Le groupe développe le même traitement à Givors, dans la Métropole de Lyon. « L'unité entrera en fonctionnement début 2027. » Tout comme l'unité de traitement des bouteilles encore pleines sur le site d'incinération des déchets dangereux de Pont-de-Claix, en Isère. Une élimination du gaz à très haute température.

11/10/26

Lyon 8e

La Cité Musée Tony-Garnier décorée pour son programme et son exposition

Les équipes de la Cité Musée Tony Garnier ont été les heureux élus de deux prix saluant les expositions et le travail fourni par les équipes.

L'association du Musée urbain Tony Garnier, devenue la Cité Musée Tony Garnier en mai 2024, fait vivre l'œuvre architecturale et sociale de Tony Garnier au cœur du 8^e arrondissement.

L'équipe du musée, dirigée par Cécile Capelle, a pu recevoir deux prix en 2026, qui reconnaissent une implication et le projet culturel sur le territoire. À commencer par le prix UNIOSS décerné par le jury national de la Semaine Bleue,

organisée pour les actions intergénérationnelles et la mise en avant des seniors.

Les équipes du musée récompensées de deux prix

À cette occasion, la Cité Musée Tony Garnier a invité gratuitement cette semaine les seniors et les jeunes à une visite guidée de l'importante exposition en cours dans ses murs, « Voyages en cité », le tout suivi d'une partie de leur « jeu de lois » créé en partenariat avec Labo Cités.

Le second prix décerné est un « coup de cœur » du jury des Citoyens du Patrimoine, remis par la Ville de Lyon en juin dernier. Selon Cécile, « notre intérêt pour ces quartiers populaires et pour nos expositions qui sont

destinés à tous les publics est salué ».

Cécile, médiatrice culturelle et territoire, Audrey Medjahed, et Clémence Lucotte, chargée d'exposition et de programmation culturelle, proposent toute l'année des actions spéciales autour du petit musée. Pendant les vacances d'automne, une visite contée en famille, suivie d'un atelier cartes postales, seront proposées.

● **De notre correspondant**
Cyril Lestage

Cité Musée Tony Garnier 4 rue des Serpollières 69008 LYON
Ouverture : Mardi-Vendredi (sauf jours fériés) : 14 h - 17 h (sept. à mai), et 9 h 30 - 13 h (juin et juil.)
Tous les samedis de 9 h à 13 h
Web : cm-tonygarnier.org Nous



La nouvelle chargée d'exposition et de programmation culturelle Clémence Lucotte et la directrice de la Cité Musée Tony Garnier Cécile Capelle. Photo Cyril Lestage

Contacter : 04 78 75 16 75 pu-

blics@cm-tonygarnier.org

11/10/26

Dimanche 11 octobre 2026

Actu Lyon | 11

Histoire locale

Lyon 6e

Boulevard des Belges: des fortifications militaires à l'avenue bourgeoise

Chaque dimanche, Le Progrès se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire des fortifications disparues du boulevard des Belges, où des ouvrages militaires ont laissé place aux demeures bourgeoises qui bordent aujourd'hui le parc de la Tête-d'Or.

Les grilles du parc de la Tête-d'Or et les hôtels particuliers du boulevard des Belges ne laissent rien deviner du passé militaire de ces lieux. Pourtant, au XIX^e siècle, le secteur constitue une partie de la première ceinture de fortifications de Lyon.

Là où s'élèvent aujourd'hui des façades ouvragées se succédaient des fossés, des levées de terre et des positions d'artillerie. Le boulevard actuel suit le tracé d'une ancienne ligne de défense.

Des forteresses pour ralentir l'ennemi

À partir de 1831, la monarchie de Juillet entreprend de fortifier Lyon. Le général Hubert Rohault de Fleury dirige les travaux. La rive gauche du Rhône, encore largement dégagée, doit être protégée contre une attaque venant de l'est. Plusieurs forts et ouvrages avancés sont



En 1914, le conseil municipal de Lyon rebaptise le boulevard du Nord, boulevard des Belges. Photo archives Progrès (année 1958)

bâties autour des Brotteaux.

La redoute de la Tête-d'Or est construite en 1832, à proximité de l'extrémité nord de l'actuelle rue Tête-d'Or. Cet ouvrage de terre, de forme trapézoïdale, occupe une partie des terrains sur lesquels seront aménagés le boulevard et les abords du parc. Dix ans plus tard, en 1842, la lunette des Charpennes vient compléter le dispositif, au nord-est. Elle renforce la défense du fort des Brotteaux.

Ces constructions ne ressem-

blent guère aux forteresses médiévales. Une redoute est une position fortifiée autonome. Une lunette est un ouvrage avancé destiné à couvrir un secteur exposé.

Boulevard du Nord

Les soldats y disposent de protections et de pièces d'artillerie. Les fossés ralentissent une éventuelle progression ennemie. Dans un quartier qui n'a pas encore son visage actuel, l'armée dessine ainsi les limites

de la ville.

En 1857, Lyon inaugure le parc de la Tête-d'Or. Dessiné par les frères Bühler, ce vaste jardin public transforme progressivement les Brotteaux. Il attire les promeneurs, tandis que les rues et les immeubles gagnent du terrain. Les ouvrages militaires, autrefois installés aux marges de Lyon, deviennent des obstacles à son développement.

Leur utilité est également remise en cause. Les progrès de l'artillerie rendent la première enceinte vulnérable. Après la guerre de 1870, une nouvelle ceinture de forts est édifée plus loin du centre, notamment à Bron, Vancie ou au Mont-Verdun. Les défenses des Brotteaux perdent leur fonction initiale.

En 1884, les fortifications sont déclassées. Le fort de la Tête-d'Or et la lunette des Charpennes disparaissent progressivement. Il faut combler les fossés, assainir les terrains et négocier leur transfert entre l'État et la Ville. Les eaux stagnantes des anciens fossés compliquent les opérations.

Le tracé de l'ancienne enceinte devient le boulevard du Nord. La municipalité entend désormais valoriser les terrains qui longent le parc. La voirie est achevée en 1895. Un accord passé la même année avec l'État encadre leur aménagement. Vingt-sept parcelles sont proposées à la construction aux

abords des entrées du jardin.

Le modèle retenu est celui du parc Monceau, à Paris: un ensemble résidentiel composé de villas et d'hôtels particuliers. Les constructions doivent rester relativement basses, avec trois étages au maximum. Les parcelles du côté impair, directement voisines du parc, sont particulièrement recherchées. Certaines propriétés disposent même d'un accès privé au jardin public.

Demeures prestigieuses

Mais le nouveau quartier ne sort pas de terre immédiatement. Le premier plan parcellaire date de 1898. Les demeures les plus prestigieuses sont construites au début du XX^e siècle. Au numéro 1, l'architecte Barthélemy Delorme réalise un imposant hôtel particulier. Au numéro 15, François Rostagnat signe l'hôtel-château Laurent-Vibert, en 1906. Les grilles monumentales dessinées par Charles Meysson, installées en 1903 à l'entrée du parc, accompagnent cette transformation.

Le boulevard du Nord conserve son nom jusqu'à la Première Guerre mondiale. Le 14 septembre 1914, le conseil municipal décide de le rebaptiser boulevard des Belges, en hommage à la résistance de la Belgique face à l'invasion allemande.

● De notre correspondante
M. Aschen

TRIBUNE DE LYON 12/10/26 Éline Dany

Marché de Noël à Lyon : les dates dévoilées, Bellecour toujours écartée

Le marché de Noël de Lyon fera son retour place Carnot, dans le 2^e arrondissement, du 20 novembre au 24 décembre 2026.



Chalets en bois du marché de Noël de la Place Carnot © DR

Le calendrier est fixé. Sortez les bonnets, les écharpes et préparez vos listes de cadeaux : le marché de Noël de Lyon ouvrira ses portes le 20 novembre 2026, place Carnot, dans le 2^e arrondissement, et accueillera les visiteurs jusqu'au 24 décembre.

Installé à proximité de la gare de Perrache, l'événement retrouvera ainsi son emplacement habituel pour la période des fêtes de fin d'année.

Des artisans et des produits locaux à l'honneur

Pour cette édition 2026, le marché de Noël entend une nouvelle fois mettre en valeur les savoir-faire des artisans et des producteurs. Les visiteurs pourront y découvrir des décorations, des jouets, des accessoires et différentes spécialités du terroir, ainsi que des produits destinés à garnir les tables des fêtes.

Un espace sera également consacré aux créations portant le label « Fabriqué à Lyon et ses alentours ». L'occasion de découvrir des réalisations d'artisans du territoire et de privilégier des cadeaux locaux pour Noël.

Le marché fera aussi une place aux associations solidaires et aux structures d'insertion, avec des chalets destinés à faire connaître leurs actions et leurs initiatives.

Une installation maintenue place Carnot

L'idée de déplacer le marché de Noël sur la place Bellecour n'est pas pour cette année. Pour rappel l'année dernière une pétition pour installer un marché de plus grande ampleur, avec près de 300 chalets, avait recueilli plus de 15 000 signatures.

Pour l'heure, rien ne change pour l'édition 2026 : les chalets resteront place Carnot.

Marché de Noël de Lyon, place Carnot, Lyon 2^e.

Du 20 novembre au 24 décembre. Ouvert de 11 heures à 20 heures du lundi au jeudi, jusqu'à 22 heures le vendredi, de 10 h 30 à 22 heures le samedi et de 10 h 30 à 20 heures le dimanche.

Gratuit.

L'Escadron bleu, l'épopée oubliée de 11 femmes racontées au CHRD



L'exposition raconte la mission de 11 femmes volontaires de la Croix-Rouge en Pologne en 1945 (crédit : CHRD).

Le **CHRD** retrace l'épopée de **11 infirmières** et **ambulancières** parties en Pologne en 1945 pour secourir et **rapatrier** des **Français** rescapés des **camps**.

On rembobine

- Avril 1945. Alors que la guerre s'achève, **Madeleine Pauliac**, médecin-lieutenant et résistante, est envoyée en Pologne. À **Varsovie**, elle prend la direction de l'**hôpital français** chargé du rapatriement sanitaire de près de **300 000 Français** dispersés dans le pays. Elle est bientôt rejointe par 11 **volontaires de la Croix-Rouge** française, âgées de **22 à 29 ans**.
- Surnommées « **l'Escadron bleu** » en référence à leurs uniformes, elles sillonnent une **Europe dévastée** à bord d'ambulances pour retrouver blessés, prisonniers et déportés. Parmi elles se trouve la Lyonnaise **Simone Saint-Olive**, qui écrit : « *Les grands déportés sont dans un état indescriptible. Ils veulent mourir en France.* »

Entre les lignes

- Leur mission s'achève en novembre 1945, mais leur aventure disparaît progressivement du **récit collectif**. « La **mémoire** de l'aventure de ces jeunes femmes [...] demeurait étrangement **silencieuse** auprès du grand public », souligne **Isabelle Doré-Rivé**, directrice du CHRD.
- Le travail de **Philippe Maynial**, neveu de Madeleine Pauliac, puis le documentaire *Les Filles de l'Escadron bleu* et la BD de **Virginie Ollagnier** et **Yan Le Pon** contribuent à la faire ressurgir.
- Un récit qui rappelle aussi, selon Isabelle Doré-Rivé, que « *la sortie de guerre fut longue et* »

douloureuse, bien loin des **images de liesse** souvent attachées à la Libération ».

En pratique

- Avec cette exposition, le **CHRD** poursuit son travail autour de la représentation de la Seconde Guerre mondiale dans la bande dessinée. Le parcours mêle **19 panneaux tirés du travail des auteurs** à des photographies, objets et documents prêtés par les familles.
- Parmi eux figurent l'**album photographique** et l'ordre de mission de **Simone Saint-Olive**. Autant de traces permettant de redonner des visages à ces femmes.
- Pour Isabelle Doré-Rivé, leur histoire acquiert aujourd'hui « une **dimension universelle** », alors que la guerre frappe de nouveau le sol européen.

Lyon : pourquoi certains immeubles ont-ils des fenêtres murées ?



L'immeuble des Maréchaux, place d'Helvétie, possède 2 colonnes de « fenêtres aveugles » (crédit : Google Street View).

La question : Pourquoi certains immeubles lyonnais ont-ils des fenêtres murées ?

Dans les rues de Lyon, certaines façades présentent d'étranges **fenêtres sans vitres**, parfois même ornées de **garde-corps**. Une particularité qui s'explique autant par l'**histoire fiscale** que par l'**architecture**.

Un impôt sur la lumière

- Pour comprendre ce phénomène, il faut remonter à **1798**. Sous le Directoire, la France instaure un impôt sur les portes et fenêtres, qui restera **en vigueur jusqu'en 1926**. Avec cette loi, les propriétaires sont **taxés en fonction du nombre d'ouvertures** de leur bâtiment, considérées comme un **signe extérieur de richesse**.
- Pour réduire la facture, certains choisissent alors de **condamner des fenêtres**. L'impôt est bien appliqué à Lyon, comme en témoignent plusieurs documents d'archives. Dès **1832**, la presse locale évoque même, sur le ton de la **plaisanterie**, la possibilité de **murer les ouvertures** pour échapper au fisc.
- Mais contrairement à une idée répandue, **toutes les « fenêtres aveugles » de Lyon ne sont pas liées à cet impôt**.

Une question d'esthétique

- Au XIX^e siècle, les architectes accordent une grande importance à la **symétrie des façades**. Pour conserver leur régularité, ils dessinent parfois de **fausses fenêtres**, avec encadrements en pierre, appuis et même **garde-corps**.
- Ces ouvertures fictives permettent de **respecter l'harmonie** du bâtiment lorsqu'un mur intérieur ou un escalier **empêche l'installation d'une véritable fenêtre**.
- C'est notamment le cas de **l'immeuble des Maréchaux**, situé au 7 place d'Helvétie, dans le 6^e arrondissement. Construit en 1860, cet édifice orné de 34 bustes possède **2 rangées de fausses fenêtres**.
- Enfin, certaines ouvertures ont simplement été bouchées au fil des transformations des bâtiments, notamment dans le Vieux Lyon. Ainsi, **une fenêtre murée n'a pas forcément été une vraie fenêtre**. Certaines n'ont tout simplement jamais existé.

Mercredi 14 octobre 2026

Lyon 4^e

La destruction de l'immeuble peint de la rue Jacquard est prévue pour 2027



Les travaux de l'immeuble situé au 2 rue Jacquard s'échelonneront jusqu'en 2030. Photo Yves Le Flem

Bien connu sur le plateau de la Croix-Rousse pour servir de support depuis des années à des fresques géantes donnant sur la place des Tapis, l'immeuble situé au 2 rue Jacquard fait l'objet d'une opération de démolition, reconstruction et dépollution.

Propriété d'ICF Habitat, le bailleur social de la SNCF, le bâtiment avait été construit à grande vitesse dans les années 1930 pour loger les ouvriers que la SNCF embauchait à l'époque.

« Une réhabilitation de l'édifice aurait coûté très cher »

Près de 90 ans plus tard, vétuste et en mauvais état, la construction « qui n'était pas faite pour durer » est aujourd'hui

d'hui en cours de démolition.

« Une réhabilitation de l'édifice aurait coûté très cher et n'aurait apporté aucun gain en termes de nombre de logements », souligne ICF Habitat. Les travaux de démolition devraient se poursuivre jusqu'en 2027. Les travaux de construction, quant à eux, s'étaleront de 2028 à 2030.

Le projet conduit par l'atelier d'architecture Brenac & Gonzales & Associés prévoit la construction de deux bâtiments de cinq étages plus attique avec aux rez-de-chaussée deux locaux d'activité ouverts sur le boulevard des canuts, une végétalisation en bas des immeubles et des parkings en sous-sol.

Les deux immeubles offriront au total 45 logements locatifs sociaux du T1 au T5

TRIBUNE DE LYON 13/10/26 - David Gossart

Punaises de lit. Un an après, l'étonnant succès du dispositif Oh Punaises ?! à Lyon

La boutique spécialisée dans la prévention et la connaissance des punaises de lit à Lyon fonctionne bien mieux que prévu.



La boutique Oh Punaises ?!, à Lyon. © Thomas Schutz

La Maison Oh Punaises ?! a ouvert dans le 8^e arrondissement de Lyon il y a tout juste un an, en 2025. Sa mission : centraliser les informations et faire monter en puissance le dispositif autour de la prévention des punaises de lit, articulé depuis 2022 autour de cinq permanences réparties dans la métropole de Lyon.

« Au début, on avait peur que cela ne fonctionne pas car c'est quand même un sujet hyper spécifique ! », reconnaît Lucile Desseignes, cheffe de projet Innovation sociale au sein de l'association Le Booster, qui chapeaute les quatre entreprises à but d'emploi (EBE) à la manœuvre du projet.

Des visiteurs de tout Lyon

« Mais après la dernière campagne de communication, les visites n'ont fait qu'augmenter. Alors que nous visions avant tout les bailleurs sociaux et les gens en grande précarité, nous avons maintenant des gens de tout Lyon, des visiteurs même de l'Ouest lyonnais », décrit Lucile Desseignes.

La structure a plusieurs missions. Former, informer et sensibiliser, mais aussi louer du matériel comme des appareils à vapeur, efficaces au début d'une infestation. En 2025, le dispositif a accueilli 300 personnes à la permanence, et accordé une centaine de locations. « Aujourd'hui, nous sommes même contactés par d'autres territoires, des bailleurs de Lille, Rouen... 2026 est l'année de la montée en puissance. »

Les prochains objectifs sont d'étendre sa mission à d'autres territoires, aux particuliers « car la question des copropriétés est un vrai sujet. Les punaises de lit se propagent d'appartement en appartement. Techniquement, elles ne sont de la compétence de personne. Que faire si un des habitants refuse de traiter son logement ? Nous travaillons à un partenariat avec l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement, NDLR) pour nous former sur ces sujets ».

Lyon

Sur les toits de La Part-Dieu, jouez au padel avec une vue imprenable sur Lyon

À partir du 17 octobre, Westfield La Part-Dieu accueillera trois terrains de padel sur la toiture du centre commercial. Exploitées par Sportfield, ces installations accessibles 7 jours sur 7 offrent aux Lyonnais un nouvel espace pour pratiquer cette discipline en plein essor. Visite en avant-première.

Taper la balle sur le rooftop du plus gros centre commercial d'Europe (plus de 32 millions de visiteurs l'an dernier) en plein cœur du quartier d'affaires lyonnais, c'est désormais possible. Trois terrains de padel sont accessibles en autonomie totale avec location de matériel et vestiaire [...] au 3^e niveau sur le parking en toiture de Westfield La Part-Dieu.

Un partenariat d'une durée de six ans a été noué avec Sportfield, spécialiste de la concep-



Des airs de métropole nord-américaine au milieu des tours de la Part-Dieu. Photo A.M.

tion, de l'installation et de l'exploitation de terrains de padel en milieu urbain, qui est déjà

présent à Lyon 7^e (Vitamine, 7, rue du Pré-Gaudry avec fan-zone et bar sportif) et dans plu-

sieurs grandes villes françaises (Paris Tour Eiffel, Bercy, La Défense, Lyon 3^e et La Rochelle) pour 40 000 joueurs revendus.

« On active des lieux vacants ou sous-exploités pour amener des programmes sportifs en cœur de ville », développe Jean Malera, fondateur de Sportfield.

Un défi technique

Des travaux qui auront duré deux mois et demi à la charge de Sportfield pour un montant d'investissement non révélé. Un défi technique pour ces terrains construits sur pilotis et entièrement démontables.

150 000

Le nombre de joueurs réguliers et près d'un million de pratiquants occasionnels.

« Il a fallu bloquer la rue de Bonnel pendant la nuit des 17 et 18 août, avec une grue pour soulever tout le matériel », poursuit le responsable. Sur place, le résultat semble probant avec gazon synthétique texturé couleur terre battue comme à Roland-Garros. Mais aussi des équipements drainant, double paroi acoustique pour atténuer les bruits et éclairage LED... Avec une volonté d'impact social et local et un objectif de 30 % de créneaux gratuits pour les riverains, les scolaires et autres associations.

Des clubs de padel qui s'ouvrent comme des petits pains actuellement dans la région (Dardilly, Meyzieu...) pour une discipline en plein boom avec 150 000 joueurs réguliers et près d'un million de pratiquants occasionnels pour un sport dont on n'entendait à peine parler il y a quelques années enco-

● A.M.

Accès libre de 8 à 22 heures.
Tarifs 40 € par court environ.
Journée portes ouvertes samedi 17 octobre. Réservation en ligne sur Sportfield.fr/

L'ambition de « diversifier les expériences »

Shopping, restauration, cinéma et désormais padel... Westfield La Part-Dieu poursuit la diversification de son offre de loisirs. Avec 310 enseignes réparties sur 161 000 m², le centre commercial entend multiplier les usages et attirer les visiteurs à différents moments de la journée, de la pause déjeuner à la soirée.

« Avec l'arrivée du padel,

nous poursuivons notre ambition de diversifier les expériences proposées à nos visiteurs, explique Jean-Philippe Pelou-Daniel, directeur de Westfield La Part-Dieu. On vient aujourd'hui ici aussi bien pour faire du shopping, se restaurer, se divertir, se retrouver que pour pratiquer une activité sportive. Donner ce nouvel usage à une partie de notre parking en toiture

illustre concrètement notre volonté de faire évoluer le centre et de répondre aux attentes des Lyonnais. ».

Ouvert en 1975, le centre dispose également d'un toit-terrasse végétalisé de plus de 7 000 m², avec promenade et espaces paysagers, ainsi que d'un cinéma de 18 salles et d'un espace de restauration réunissant une trentaine de restaurants et kiosques.

15/10/26

Caluire-et-Cuire

GPS Lyon-Caluire: deux champions médaillés au niveau mondial aux États-Unis

Grégoire Juglaret (compétiteur) et Frédéric Desfaits (manager) ont été sacrés vice-champions du monde de pêche à la mouche, par équipe, aux États-Unis, avec l'équipe de France. Grégoire a, par ailleurs, décroché la médaille de bronze en individuel.

Dynamique club de pêche à la mouche, le GPS Lyon-Caluire, présidé par Hervé Ricque, compte dans ses rangs de grands maîtres. En septembre dernier, aux championnats du monde organisés aux États-Unis, Grégoire Juglaret et Frédéric Desfaits, membres de l'équipe de France senior, ont réalisé de sacrées performances sur les lacs et rivières du Wyoming, de l'Idaho et du Montana.

Le pêcheur le plus titré de France

Au mental, les deux champions ont décroché une belle médaille d'argent par équipe derrière les Américains. « J'ai

aussi participé, comme compétiteur, aux Mondiaux de la catégorie Master en Norvège, indique Frédéric Desfaits. Nous avons été médaillés de bronze avec l'équipe de France. Aux États-Unis, la compétition était très physique sur des lacs immenses et des rivières tumultueuses. Face aux Américains à domicile, aux Polonais et aux Belges, ce titre de vice-champion est une énorme performance ».

« C'est une immense fierté »

Mais le bilan est sublimé par le formidable exploit réalisé par Grégoire Juglaret, 3 en individuel, qui tire sa révérence internationale sur cette prestation XXL ! Cinq fois champion du monde par équipe, deux fois deuxième et troisième en individuel, il est le pêcheur le plus titré de France et figure dans le top 10 mondial depuis la création des championnats.

« Le bilan est plus que positif



Grégoire Juglaret (en bas, à gauche) et Frédéric Desfaits (en haut, au centre) deux adhérents du GPS Lyon-Caluire médaillés mondiaux. Capture d'écran Facebook du GPS

pour la délégation française, souligne Frédéric Desfaits. C'est vrai, qu'après trois titres de champions du monde consécutifs, nous sommes un peu déçus de pas avoir battu les Américains chez eux, mais ce fut un beau combat ».

Fier de cette réussite au plus haut niveau, Hervé Ricque, avouait, lui aussi, sa grande sa-

tisfaction. « C'est une immense fierté pour tout un club. Nous sommes heureux d'avoir pu soutenir, financièrement, l'équipe de France lors de ces championnats. Avoir deux adhérents à un tel niveau est très valorisant pour l'ensemble de ces licenciés ».

● De notre correspondant, Sylvain Pialot

15/10/26

Villeurbanne

42 kilomètres de câbles volés : la mairie prévoit de rétablir l'éclairage d'ici fin novembre

Depuis plusieurs mois, des vols de câbles en cuivre privent d'éclairage public 130 rues de Villeurbanne. Lors du conseil municipal du 12 octobre, le maire Cédric Van Styvendael (PS) a annoncé que 13 kilomètres de câbles restaient à remplacer sur les 42 dérobés.

« Ces actes ont des conséquences très concrètes sur la vie quotidienne des habitants. Ils plongent des rues dans l'obscurité, compliquent les déplacements, alimentent légitimement un sentiment d'insécurité important », alerte le maire PS de Villeurbanne, Cédric Van Styvendael.

Face aux vols de câbles à répétition, dont *Le Progrès* s'est fait l'écho à plusieurs reprises ces derniers mois, la municipalité rappelle devoir relever un double défi : réparer rapidement les installations et empêcher que les câbles fraîchement posés ne disparaissent à nouveau.

« Les peines encourues sont extrêmement faibles »

« Cela a généré jusqu'à ce jour près de 700 000 € de dépenses de réparation et de sécurisation », rappelle le maire. Les vols visent principalement les câbles enterrés contenant du cuivre, un matériau très convoité, dont le prix peut atteindre 13 000 € la ton-



Les voleurs soulèvent la trappe au pied des candélabres, coupent et tirent les câbles. Photo d'illustration fournie par la Police Nationale

ne.

La Ville travaille en lien avec la police, qui mène actuellement des investigations. Cédric Van Styvendael indique également avoir alerté le procureur de la République afin que les sanctions prennent davantage en compte le préjudice subi. « Aujourd'hui, les peines encourues sont extrêmement faibles pour celles et ceux qui volent des câbles », estime-t-il.

Un retour à la normale espéré fin novembre

Pour éviter que les installations fraîchement réparées ne soient de nouveau pillées, la

Ville engage des travaux de sécurisation, notamment en bétonnant les chambres de tirage.

« L'objectif est de remettre en service l'éclairage d'ici à fin novembre au plus tard », annonce Cédric Van Styvendael. Il prévoit de refaire un point lors du prochain conseil municipal sur l'avancée des travaux et l'efficacité des mesures de sécurisation. « Notre détermination est entière », assure-t-il.

• Noëly Delabia

Les Villeurbannaises et Villeurbannais sont invités à signaler toute anomalie via un formulaire disponible sur le site de la mairie ou directement par téléphone.

Mouvement lycéen : la préfecture du Rhône interdit tous les rassemblements

Les autorités n'ont reçu aucune demande de manifestation de la part d'éventuels organisateurs.



© Mathys Bollini

Ce jeudi 15 octobre, les lycéens et étudiants avaient prévu deux actions : une manifestation prévue à 10h de Debourg jusqu'aux quais du Rhône, et un rassemblement à 15h sur la place des Terreaux. Avec deux arrêtés pris dans la matinée, la préfecture du Rhône a déclaré ces deux événements comme interdits. L'interdiction ne court que sur la journée de ce jeudi 15 octobre.

Pour justifier sa décision, la préfecture explique qu'aucune des deux actions n'avait été déclarée au préalable. Dans le détail, les autorités estiment que « *la recrudescence particulièrement grave et répétée d'actes de violence, d'incivilités et de heurts constatés ces derniers jours dans plusieurs communes du Rhône* » fait également partie des justifications de cette interdiction.

Des peines lourdes pour les organisateurs

La préfecture cite notamment les dégâts ayant eu lieu durant la manifestation du 13 octobre, où plusieurs commerces avaient été endommagés. Certains manifestants avaient également tenté d'incendier une station-service, ce qui a coupé court à la manifestation. Neuf personnes avaient été interpellées sur la journée.

L'interdiction de ces deux mouvements ouvre la voie à des punitions pénales pour les organisateurs, allant jusqu'à six mois de prison et 7 500 euros d'amende. Elle permet aussi aux forces de l'ordre de disperser les groupes au moyen de gaz lacrymogène, comme cela a été le cas le 2 octobre dernier.

TRIBUNE DE LYON 11/10/26 - Matthieu Dufour

Louis Janmot, le peintre lyonnais qui a fasciné Baudelaire

Le peintre Louis Janmot fascine. Plutôt attiré par l'art médiéval italien, il a peint une œuvre remarquable pendant 46 ans « Le Poème de l'âme », exposée au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Louis Janmot voit le jour le 21 mai 1814 à Lyon, dans une famille de fervents catholiques. Il est scolarisé au collège royal (aujourd'hui la cité scolaire Ampère, Lyon 2^e).

Encore adolescent, il fait face au décès de sa sœur et de son frère. Ces deux événements qui le marqueront fortement. Ses œuvres contiennent nombre de « *réminiscences traumatiques de sa vie* » expose Julia Bihel, chargée de collection à Tomaselli Collection.

En 1831, il entre à l'École des Beaux-Arts-de-Lyon. Il obtient en 1832 le Laurier d'or, la plus haute distinction de l'école, grâce à son *Autoportrait*. Cette huile sur toile représente le peintre, regardant directement le spectateur. Son expression est étrange, intense. Il a alors 18 ans.

Difficilement interprétables, les intentions du peintre derrière ce tableau dénotent du style traditionnel qu'il arborera tout au long de sa carrière.



Autoportrait de Louis Janmot – 1832 © Musée des Beaux-Arts de Lyon – Photo Alain Basset

Janmot, dans la veine des préraphaélites

En 1833 Louis Janmot s'installe à Paris, où il sera formé par Jean Auguste Ingres, l'un des derniers peintres néoclassiques français. Ils se retrouveront à Rome en 1835, où Janmot restera une année. Mais « *l'enseignement d'Ingres ne va pas lui correspondre* » décrit Julia Bihel.

En effet, Louis Janmot est fasciné par l'art primitif médiéval italien, ce qui n'était pas la mode à Paris. Julia Bihel précise : « *En cela, il se rapproche des préraphaélites en Angleterre* ».

En rentrant à Lyon, il peint notamment une fresque à l'hôpital de l'Antiquaille (5^e) en 1846, réinterprétation de la Cène avec des personnalités lyonnaises.



La Fresque des Lyonnais de Louis Janmot. ©ECCLY – Antiquaille

La même année, il peint un portrait féminin en extérieur, dans le Bugey, intitulé *Fleur des champs*. « Manifeste de son art » selon Julia Bihel, le tableau lui permet de gagner une médaille au Salon de Paris. Mais également d'attirer le poète Charles Baudelaire, qui lui consacrera plusieurs articles.

Fleur des champs mélange ses inspirations médiévales avec des éléments botaniques qui prennent une place importante, « un élément très lyonnais » explique Julia Bihel.

Le Poème de l'âme, l'œuvre d'une vie

Depuis 1835, Louis Janmot développe une œuvre totale, sorte de conte. Il poursuivra ce travail durant 46 ans, jusqu'en 1881. *Le Poème de l'âme* est constitué de deux cycles de 18 tableaux et 16 dessins. Ces œuvres sont accompagnées de 2 814 vers écrits par le peintre, indispensables à la compréhension.



Montage des 18 tableaux composant le premier cycle du Poème de l'âme. © Musée des Beaux-Arts de Lyon

Le Poème de l'âme retrace le parcours d'une âme sur Terre, représentée par un petit garçon devenant adulte. Il traverse plusieurs épreuves : l'amour, le deuil, les vices puis la rédemption.

Le second cycle, composé de dessins au fusain, est nettement le plus sombre. Réalisé dans les années 1860-1870, il correspond à une période compliquée de la vie de Janmot, en difficulté financière et souffrant de la perte de sa femme.

En 1855, une partie du *Poème de l'âme* est exposée à Paris, dans le cadre de l'Exposition Universelle. Elle est remarquée par Eugène Delacroix, qui sera un des soutiens de Janmot à Paris. Mais ce premier cycle n'obtient pas le succès escompté.



Dessin 25 du second cycle, nommé « L'Esprit du mal », 1861, fusain, 114 x 147 cm. © Musée des Beaux-Arts de Lyon

Alors professeur à l'École des Beaux-Arts-de-Lyon, Louis Janmot échoue en 1861 à en devenir le directeur. Trois ans plus tard, il est décommandé d'une œuvre importante à l'église Saint-Augustin-de-Paris.

Cependant, il décore à Lyon l'église Saint-Polycarpe (œuvre détruite vers 1960), l'église Saint-François-de-Sales (Lyon 2^e) et l'Hôtel de Ville (Lyon 1^{er}).

Louis Janmot décède dans l'indifférence le 1^{er} juin 1892 à Lyon, sans n'avoir jamais pu exposer son œuvre intégralement.

Louis Janmot, un personnage réactionnaire

Les peintures et dessins de Louis Janmot sont ponctués de morale religieuse, figures allégoriques et anges. Il était catholique, antirépublicain et fermement opposé à la théorie de l'évolution de Darwin.

Alors que le XIX^e siècle est empreint de révolutions sociales et artistiques, Louis Janmot représente le renouveau d'un catholicisme réactionnaire, ancré dans le passé. « *Le fait de peindre pour des institutions religieuses lui colle l'étiquette de peintre apôtre* », raconte Julia Bihel.



«Le Printemps», quatrième tableau du premier cycle du «Poème de l'âme», huile sur toile de Louis Janmot vers 1850, 113,4 x 142,4 cm. © Musée des Beaux-Arts de Lyon

Renvoyant à cette France conservatrice, le deuxième cycle (une partie est alors exposée dans la salle du conseil de la faculté de Lettres) est utilisé comme jeu de fléchette par les étudiants lyonnais, en pleine révolte de mai 1968.

Pourtant pour les spécialistes, le travail de Louis Janmot renferme aussi bien ces inspirations classiques, que des marques de modernité. La technique du fusain inspirera d'autres artistes de la fin du XIX^e siècle, comme Odilon Redon.

Aujourd'hui, l'ensemble du premier cycle est visible au Musée des Beaux-Arts-de-Lyon (1^{er}). Plus fragiles, les dessins du second cycle sont rarement exposés.

Lyon 6^e

Place Édgar-Quinet: la symétrie de l'axe entre Saint Pothin et Fourvière restaurée

Ce mardi soir 13 octobre, l'heure était à la fête et à la bonne humeur pour l'inauguration de la place Édgar-Quinet rénovée.

Après un diagnostic en 2022 et à l'issue d'un souhait qui a perduré durant trois mandats municipaux, la place a été inaugurée en grande pompe le 13 octobre : temps festif, fanfare, buffet et prises de parole ont marqué l'événement.

Les élus du 6^e arrondissement, de la Ville de Lyon et de la Métropole se sont tous félicités de cette réalisation qui coche les trois objectifs de la Charte des espaces publics de la Métropole : rafraîchir la ville, diversifier les usages et permettre à toutes les générations de profiter de l'espace public. Davantage de verdure, avec 15 nouveaux arbres, des pieds d'arbres végétalisés, et 1600 m² supplémentaires désimperméabilisés. L'ancienne fontaine accueille des jets d'eau au sol, où petits et grands pourront jouer et se rafraîchir.

Sécurité renforcée

De nouveaux usages sportifs et ludiques sont apparus : baby-foot, tables de jeux, assises et tables. Un espace pétanque



La fontaine accueille désormais des jets d'eau au sol, où petits et grands pourront se rafraîchir en période de canicule. Photo Sylvie Silvestre

a été créé, à la demande d'un club senior. Une zone de "végétalisation citoyenne" permettra aux habitants de participer à l'entretien de leur espace public.

L'un des éléments majeurs du projet concerne l'aire de jeux de 900 m², avec plusieurs modules inclusifs pour les enfants et les adultes en situation de handicap : de grandes structures côtoient un espace plus calme avec une zone de dessin et une boîte à livres.

Pour ce faire, l'allée nord de la place a été rendue piétonne. Pour sécuriser les chemements, les abords de l'église ont été réaménagés : un plateau piéton incite les automobilistes à ralentir. Enfin, l'éclairage a été repris et renforcé, tant pour améliorer le confort et la sécurité des usagers, que pour mettre en valeur le patrimoine architectural que constituent le lycée Édouard-Herriot et l'église Saint-Pothin.

« Un projet fédérateur »

Pierre Oliver, vice-président métropolitain en charge de la voirie salue « un espace public bien équilibré et offrant un véritable lieu de vie pour le 6^e arrondissement, qui se veut pratique mais également beau ». Au passage, Grégory Doucet, maire de Lyon, déclare son soutien à l'équipe du lycée et condamne les débordements avec la plus grande fermeté. Il invite « les habitants à s'approprier l'espace, à l'issue d'un

La nouvelle place Édgar-Quinet en chiffres

- ▶ 8 000 m² d'espaces requalifiés.
- ▶ 2 400 m² d'espaces végétalisés (contre 800 précédemment).
- ▶ Près de 5 000 m² de nouvelles surfaces, dont les eaux pluviales sont réinfiltrées dans les sols.
- ▶ 900 m² d'aire de jeu.
- ▶ 4,4 millions d'euros de budget global, dont : 2,4 millions financés par la Métropole de Lyon, 1,9 million par la Ville de Lyon et 123 000 € par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

projet fédérateur qui a donné lieu à un véritable consensus entre la Ville et l'arrondissement ». Enfin, Samuel Soulier, maire du 6^e arrondissement termine : « Je suis heureux de voir restaurée la symétrie de l'axe et de la visibilité entre Saint-Pothin et Fourvière, et me réjouis pour les habitants de ce quartier familial : l'aire de jeux fait le plein tous les jours depuis son ouverture. »

● De notre correspondante
Sylvie Silvestre

L'Atelier soudé ouvre un nouveau lieu pour réparer plutôt que jeter



Informatique, mécanique, électroménager ou encore vêtements sont traités par l'Atelier Soudé (crédit : Adobe Stock).

L'association **villeurbanaise** inaugure ce vendredi ses nouveaux locaux aux **Charpennes**, à l'occasion des **Journées nationales de la réparation**. Un espace 2 fois plus grand pour apprendre à donner une seconde vie à ses objets du quotidien.

Le contexte

- Après 5 ans passés au Croiseur, dans le 7^e arrondissement de Lyon, l'Atelier soudé prend ses quartiers au **24 rue d'Alsace**, à Villeurbanne. Un **retour aux sources** pour cette association née dans la commune en 2015.
- Grâce à un projet retenu dans le cadre du **budget participatif de Villeurbanne**, elle dispose désormais de **locaux 2 fois plus grands**, aménagés après 6 mois de travaux. De quoi accueillir davantage de public et proposer plusieurs activités simultanément.
- L'inauguration officielle a lieu ce vendredi à partir de **18h**, à l'occasion des Journées nationales de la réparation.

Le principe

- Un **grille-pain en panne**, un **ordinateur** capricieux ou un **vêtement** abîmé ? Ici, on **apprend à réparer soi-même**, accompagné par des **bénévoles** qui mettent leurs outils et leurs connaissances à disposition.
- Le lieu prend la forme d'un **grand garage équipé** où chacun peut profiter de **conseils** et d'**aide** personnalisée. Ces sessions de réparation sont organisées en ateliers thématiques tout au long de l'année, sur inscription.
- Pour financer cette activité, l'**Atelier Soudé** compte sur les dons et les subventions, mais aussi sur la vente d'objets récupérés et reconditionnés.

Et aussi

- Cette inauguration coïncide avec la **4^e édition des Journées nationales de la réparation**, qui rassemble **75 événements à Lyon** jusqu'à dimanche.
- **Cycle, informatique, mécanique, électroménager, vêtements, ameublement...** Des dizaines d'acteurs associatifs y vont de leur animation.
- Des **visites**, des **jeux**, du **rétrogaming** et la projection de **documentaires** complètent le programme. L'Atelier Soudé donne d'ailleurs rendez-vous aux Lyonnais au centre commercial de la Part-Dieu aujourd'hui.

LYON POCHE 03/09/26 - Par Paul ESTEBAN

Robert Doisneau à Lyon : près de 400 photos exposées à La Sucrière, avec une section inédite consacrée à la ville

DR Tempora



La grande rétrospective "Robert Doisneau, Instants Donnés" ouvre ce vendredi 4 septembre à La Sucrière. Près de 400 photographies retracent l'ensemble de la carrière du photographe, avec une quarantaine de clichés pris à Lyon en 1950 spécialement mis à l'honneur.

Robert Doisneau s'installe à la Confluence. Après Paris et Liège, l'exposition "Robert Doisneau, Instants Donnés" ouvre ses portes ce vendredi 4 septembre à La Sucrière, à Lyon.

La rétrospective entend dépasser l'image du seul photographe romantique du Paris populaire. Près de 400 photographies, sélectionnées parmi les quelque 450 000 négatifs conservés par l'Atelier Robert Doisneau, couvrent une grande partie de son parcours, avec des clichés réalisés entre 1934 et 1992.

Enfance, artistes, écrivains, bistrots, banlieues, monde ouvrier, années Vogue ou rencontres : une dizaine de thématiques permettent de parcourir les différents visages de son œuvre.

Quand Doisneau photographiait Lyon en 1950

L'étape lyonnaise bénéficie surtout d'un ajout inédit : une section baptisée "Lyon aux deux collines", composée de 40 photographies.

En mai 1950, alors qu'il travaille sous contrat pour le magazine Vogue, Robert Doisneau passe une semaine à Lyon pour réaliser un reportage consacré à la ville. Son objectif saisit aussi bien les rues et les places que leurs habitants, anonymes ou personnalités.

Parmi les images reproduites dans le dossier de l'exposition figurent notamment "Quai de Saône", où une rangée de passants observe la ville depuis les quais, "Partie de cartes dans la rue", montrant des enfants réunis sur des escaliers, ou encore "La Ficelle", consacrée au funiculaire lyonnais.

Cette partie de l'exposition doit également permettre de comprendre la manière dont Doisneau construisait un reportage photographique, au-delà de la seule image devenue iconique.

Du "Baiser de l'Hôtel de Ville" à la face plus sombre de Doisneau

Les visiteurs retrouveront évidemment certains clichés parmi les plus célèbres du photographe, à commencer par "Le Baiser de l'Hôtel de Ville", réalisé à Paris en 1950 et auquel est consacrée une installation en fin de parcours.

Mais l'exposition veut également montrer une œuvre plus sociale et parfois beaucoup moins légère.

Une section intitulée "Gravités", forte de 70 photographies, revient ainsi sur la pauvreté, le travail, l'industrie, les mineurs, la prostitution ou encore les luttes sociales et politiques. Son passage chez Renault entre 1934 et 1939 est notamment présenté comme déterminant dans la construction de sa conscience du monde ouvrier.

À l'inverse, les années passées auprès de Vogue dévoilent un Doisneau confronté à la mode, au luxe et aux mondanités, tandis que ses photographies d'enfants occupent elles aussi une place majeure avec 70 clichés.



La voix de Doisneau accompagne la visite

L'exposition ne repose pas uniquement sur l'accrochage des photographies. Documents, objets, dispositifs interactifs et créations audiovisuelles accompagnent le parcours.

Un audioguide propose notamment une trentaine d'œuvres commentées avec la voix de Robert Doisneau, grâce à des archives audiovisuelles enregistrées entre les années 1960 et 1990.

Des espaces permettent également de découvrir l'ambiance d'un laboratoire argentique ou le travail effectué dans l'atelier du photographe. Cinq dispositifs spécialement adaptés aux personnes malvoyantes associent par ailleurs plaquettes tactiles en relief et audiodescriptions.

L'exposition, labellisée dans le cadre du Bicentenaire de la Photographie par le ministère de la Culture, est visible à La Sucrière, 49-50 quai Rambaud dans le 2^e arrondissement.

Elle est ouverte de 10h à 18h du mardi au dimanche, ainsi que tous les jours pendant les vacances scolaires de la zone A et les jours fériés. Le billet standard est affiché à 16,90 euros, et 17,90 euros les week-ends, vacances scolaires et jours fériés.



À l'occasion du n° 100 de notre journal
« Les Nouvelles du Plateau »
nous avons le plaisir de vous inviter
à la conférence



Soierie vivante !

Jacquard, cet illustre inconnu par Hélène Carleschi,

guide conférencière et
directrice administrative de Soierie Vivante

« Récemment rénovée, la statue de Jacquard trône place de la Croix-Rousse.
Que reste-t-il dans l'imaginaire collectif
de la vie et de l'invention de ce grand homme ?

Essayons de retracer la vie de Jacquard et de faire la lumière
sur ses contributions réelles à l'industrie du tissage. »

Vendredi 23 octobre 2026, à 18 h 30
Maison des associations - Robert Luc
28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon